



Né à Paris, Victor Topart, qui a grandi en Bretagne, a toujours baigné dans le monde de la restauration. Charly Rappo

Gérant du Crapule Club, à Fribourg, Victor Topart a été élu barman de l'année

Victor, le roi du bar

« STÉPHANIE SCHROETER

Fribourg » La consécration. Presque ultime. Victor Topart vient d'être nommé barman de l'année à l'issue d'une compétition nationale (Swiss Bar Awards), qu'il a remportée haut la main. Qu'il a d'ailleurs très agile. Il suffit de le voir évoluer derrière son bar, au Crapule Club, à Fribourg, pour ôter tout doute à ce propos. Ce Français, installé en Suisse depuis dix ans, maîtrise son sujet. Raconter sa passion, son parcours, il connaît par cœur. Adroit, le trentenaire l'est aussi devant l'objectif.

Né à Paris, celui qui a grandi en Bretagne a toujours baigné dans le monde de la restauration. « Mon père était chef cuisinier », raconte-t-il, en insistant sur cette évidence: celle d'embrasser une carrière dans ce domaine. Après un brevet professionnel de serveur effectué dans un restaurant étoilé, il bifurque, change de cap. « Je me suis rendu compte que mon job consistait à servir les créations des autres. Je ne voulais pas être tributaire du travail d'une autre personne », précise-t-il.

Dès lors, Victor Topart se dirige tout naturellement vers le bar et enchaîne par un apprentissage d'un an à l'hôtel du Palais, à Biarritz. Et là, coup de foudre, total. « Je suis tombé amoureux du bar. Il y a ce retour direct avec le client qui me convient. »

Disco et hôtels de luxe

Un détour par Valence lui permet de découvrir une autre facette du métier en œuvrant dans une discothèque, où il apprend la résistance au stress. Puis, il y aura l'Ecosse durant trois ans et l'arrivée à Lausanne pour les beaux yeux d'une Suisse. Il travaille au Lausanne Palace, dans des bars à cocktails, donne des cours, puis débarque à Fribourg il y a environ deux ans, à l'occasion de l'ouverture du Crapule Club, dont il devient gérant.

Mais jusqu'à quand? Son parcours professionnel, riche en expériences, révèle une moyenne de deux ans dans un établissement. La question le fait rire. « Partir? Je n'y compte pas! J'ai

beaucoup de challenges à relever ici. » Comme celui de faire de son bar une institution en matière de cocktails. Dans cette optique, son titre devrait faciliter les choses.

Cette distinction, il l'a d'ailleurs acquise grâce à ses connaissances professionnelles mais aussi son aisance dans les relations humaines: les candidats ont aussi été notés sur leur capital sympathie. « Nous étions trois finalistes à Zurich, avec une Bernoise et un Zuriçois, après une première sélection où nous étions dix personnes. Je crois que je suis le premier gagnant issu de Suisse romande depuis dix-neuf ans. »

« J'ai beaucoup de challenges à relever ici »

Victor Topart

Et puis, s'il ne compte pas bouger de sitôt, c'est aussi parce qu'il aime, cette ville de Fribourg. « C'est la plus petite ville dans laquelle j'ai habité, et j'avais quelques appréhensions au début mais elles ont vite été levées. J'aime bien un peu d'anonymat. »

Quart d'heure de célébrité

Disons que, depuis son sacre, côté discrétion, c'est un peu râpé... Il rit à nouveau. « Mais je n'ai rien contre un petit quart d'heure de célébrité. » Le sien devrait durer plus longtemps, à en juger par toutes ses idées et projets. Ouvrir le club non plus à 22 h mais dès 18 h à partir d'octobre, en faire un temple du cocktail où l'on peut danser et non l'inverse, ou encore participer à des compétitions internationales: la liste est bien garnie.

Avec toujours cette motivation qui ressort à la question de savoir quelle est sa spécialité. « Juste faire en sorte que les gens soient satisfaits de leur soirée! Et son cocktail préféré, au fait? « Je ne bois des cocktails que dans des bons bars. J'aime la simplicité, une bonne bière ou un verre de rouge et je suis heureux. » »

Recours sur le vote renvoyé

Grolley » Le Tribunal cantonal a rejeté le recours du chef du groupe Ensemble pour Grolley estimant qu'un vote avait été entaché par un vice de procédure.

Le Conseil général de Grolley peut informer la population de son point de vue, défavorable à l'entrée de la commune dans le processus de fusion du Grand Fribourg. Lors de sa séance du 26 août, il avait voté de justesse pour la résolution de Jean-Marc Jaquet allant dans ce sens. Mais le chef du groupe Ensemble pour Grolley, Christian Ducotterd, a dénoncé un vice de forme et fait recours (LL du 28 août). En vain, puisque le Tribunal cantonal (TC) vient de le rejeter. La mesure provisionnelle est donc caduque: le législatif enverra ce jour un tout-ménage informant de sa décision

de soutenir cette résolution défavorable à la fusion et présentant le verdict du TC.

Lors de la séance, le président du législatif, Jean-Jacques Collaud, avait présenté le texte des deux résolutions opposées et ouvert un débat unique sur les deux objets. Celle de Jean-Marc Jaquet l'avait emporté par 15 voix contre 13 et une abstention. Christian Ducotterd avait alors estimé que chaque proposition aurait dû être votée séparément. Cela aurait permis aux conseillers généraux de refuser les deux et de décider au final de ne pas émettre de recommandation.

Dans son arrêt publié lundi, le TC convient « qu'en principe, des motions indépendantes font l'objet d'un traitement individuel. Mais il n'existe pas de règle écrite l'interdisant, et le procédé n'a pas

influencé le résultat: « Il n'apparaît pas que le vote était affecté d'un vice de procédure justifiant son annulation. »

Le recourant se dit « surpris par cette décision ». Jusqu' alors, l'usage était de présenter les propositions séparément, l'opposition étant réservée aux amendements. « A l'avenir, cela signifie qu'on pourra présenter deux résolutions opposées et que l'une des deux sera obligatoirement acceptée », estime-t-il. Et d'assurer que « si les résolutions avaient été présentées séparément, celle de Monsieur Jaquet n'aurait eu aucune chance. »

Ce jugement confirme la méthode choisie, pense Jean-Jacques Collaud. Le dernier mot reviendra au peuple, ce 26 septembre. »

NICOLE RÜTTIMANN

Taureaux de retour sur le ring

Bulle » « Cette édition, les éleveurs l'attendaient », se réjouissait hier devant la presse François Morand, président de la commission du Marché-concours de Bulle, qui vivait hier sa 121^e mouture. « Celle de 2020 a été annulée, et une deuxième annulation aurait mis la manifestation en péril. Sans le pass sanitaire (utilisé cette année, ndr), nous n'aurions pas pu mettre celle-ci en place. Ça a été très bien accepté. » Mathieu Overney abonde: « Il n'est pas si facile de commercialiser des taureaux sans une telle plateforme », note le gérant du marché, « content » de l'affluence.

Côté Holstein, le champion se nomme CPP Brutus, de Jimmy et Cédric Perroud à

Echallens. Son homologue Red Holstein n'est autre que Boiteux Power Jackpot, de Julien Pichonnat à Lovatens.

176 bêtes

Le nombre de taureaux présents sur le catalogue de cette année

Chez les Simmental, c'est Saturn, d'Eric et William Curty à Villarimboud, qui s'impose. Enfin, Jupiter, de Nicolas et Christophe Rey, au Châtelard, domine les Swiss Fleckvieh. « L'offre génétique était supérieure », relève Mathieu Overney, « mais il est trop tôt pour parler des prix de ventes

pratiques. » « La tendance est plutôt à la hausse », estime cependant François Morand, en ajoutant que la monte naturelle constitue un atout économique, dans des troupeaux grandissants.

Avec 176 taureaux au catalogue, contre 201 en 2019, cette édition conforte les organisateurs dans une volonté de renouvellement. Un groupe de réflexion planche sur l'intégration de nouvelles races dans la manifestation. François Morand évoque pour l'heure la montbéliarde (race mixte), ainsi que la limousine et l'angus – « certains se spécialisent dans les races à viande ». La réflexion doit aboutir pour l'édition 2022. »

STÉPHANE SANCHEZ